

Réunion du Comité Syndical du 01 juin 2017

Convoqué le vingt-quatre mai deux mille dix-sept, le Comité syndical s'est réuni le premier juin deux mille dix-sept à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-et-unième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

81^e Séance

Étaient présents les délégués dont les noms suivent :

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING (départ à 19h40)
Madame Pascale AMEIL	Monsieur Dominique GUÉLON
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Christian ARVEUF	Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur José BELDA	Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Madame Martine BELLEROSÉ	Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Roland BLANCHET	Monsieur Christian MÉLIS
Madame Jacqueline BOLIS	Monsieur Jean-Marc MORVAN (départ à 19h40)
Monsieur Roland BONJEAN	Monsieur Gilbert MÉNARD
Monsieur Jean-Pierre BUCHE	Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Gérard CHANSARD	Monsieur Bertrand PASCUIOTO
Monsieur Jean-Michel CHARLAT (départ à 20h30)	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jacques CHEVALIER	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Joël DERRÉ	Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Antoine DESFORGES	Madame Marie-Jeanne RAYNAL
Monsieur Laurent DIAS	Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Gérard DUBOIS	Madame Marie-José TROTE
Madame Martine FAUCHER	Monsieur Bruno VALLADIER
Madame Chantal FAVRE-MOULIN	Monsieur Guillaume VIMONT
Madame Hélène FEDERSPIEL	Monsieur Gilles VOLDOIRE
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Nicolas WEINMEISTER
Monsieur Roger GARDES	

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Frédéric BONNICHON	À	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Michel CHARLAT (à partir de 20h30)	À	Monsieur Gérard GUILLAUME
Monsieur Cyril CINEUX	À	Madame Martine BELLEROSÉ
Monsieur Philippe GAILLARD	À	Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING (à partir de 19h40)	À	Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Yves LIGIER	À	Monsieur Alain DEAT
Madame Anne-Karine QUEMENER	À	Monsieur Nicolas WEINMEISTER
Monsieur Christian SIMONET	À	Monsieur Dominique ADENOT

Étaient excusés / absents :

Madame Nadine ALAPETITE
Monsieur Jérôme AUSLENDER
Monsieur Jacques BEAUJON
Monsieur Michel BEYSSI
Monsieur Olivier BIANCHI
Monsieur Frédéric BONNICHON
Monsieur Serge CHARLEMAGNE
Monsieur Cyril CINEUX
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX
Monsieur Jean-Paul CUZIN
Monsieur Philippe GAILLARD
Monsieur Mohand HAMOUMOU

Monsieur Grégory LÉPÉE
Monsieur Yves LIGIER
Monsieur Alain PAULET
Monsieur Jean-Philippe PERRET
Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Hervé PRONONCE
Madame Catherine QUEINNEC
Madame Anne-Karine QUEMENER
Monsieur Marc REGNOUX
Monsieur Christian SIMONET
Monsieur Gérard VIALAT

Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.

installation de la CAO

Le Président indique qu'à la suite de l'installation de nouveaux délégués au Comité, il y a lieu de procéder à une nouvelle élection des membres de la commission d'appel d'offres (CAO).

Depuis le 1er avril 2016, date d'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation des marchés publics (ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et décret n° 2016-360 du 25 mars 2016), la composition de la CAO est fixée par l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), relatif à la commission d'ouverture des plis en délégation de service public, par renvoi de l'article L. 1414-2 du même code.

Cette commission est composée, pour les établissements publics, par la personne habilitée à signer les marchés, à savoir le Président du PETR - Président de la commission- et 5 membres titulaires et le même nombre de suppléants, élus parmi les membres de l'Assemblée.

Pour rappel, la CAO est compétente pour l'attribution des marchés dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens, à savoir, pour les pouvoirs adjudicateurs :

- 209 000 € HT pour les fournitures et services,
- 5 225 000 € HT pour les travaux.

Les membres titulaires et suppléants de la commission sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel (article L. 1411-5 du CGCT). Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir, mais le nombre de titulaires égale le nombre de suppléants. En cas d'égalité des restes, le siège revient à la liste qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Si les listes en cause ont également recueilli le même nombre de suffrages, le siège est attribué au plus âgé des candidats susceptibles d'être proclamés élus.

Après avoir constaté la liste des candidats déposée selon les conditions fixées en début de séance,

Titulaires

- Martine FAUCHER
- Jacques CHEVALIER
- Marc REGNOUX
- Jean-Claude ARESTE
- Gérard GUILLAUME

Suppléants

- Michel BEYSSI
- Mohand HAMOUMOU
- Anne-Karine QUEMENER
- Serge CHARLEMAGNE
- Gilles VOLDOIRE

Après avoir décidé à l'unanimité des membres présents, de procéder à ces nominations au scrutin public, en application des dispositions de l'article L2121-21 du CGCT,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée élit à la majorité des membres présents moins une abstention, les membres de la Commission d'Appel d'Offre selon la liste suivante :

Titulaires

- Martine FAUCHER
- Jacques CHEVALIER
- Marc REGNOUX
- Jean-Claude ARESTE
- Gérard GUILLAUME

Suppléants

- Michel BEYSSI
- Mohand HAMOUMOU
- Anne-Karine QUEMENER
- Serge CHARLEMAGNE
- Gilles VOLDOIRE

À Clermont-Ferrand, vendredi 02 juin 2017.

Dominique ADENOT,

Président.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20170601-DCS494-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2017

Publication : 14/06/2017